



Insee Flash Corse n°23 **Une auto-entreprise active sur deux toujours pérenne cinq ans après**

Ajaccio le 21 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Exploitation des résultats de l'enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : dispositif permanent d'observation de nouvelles entreprises. Après une étude portant sur la situation en 2015 des entreprises « classiques » cinq ans après leur création ([Insee Corse Analyses n°14-mai 2017](#)), l'Insee de Corse s'intéresse à la pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs insulaires immatriculés en 2010.

En Corse, sur les 2 400 auto-entreprises créées en 2010, 65 % ont démarré leur activité. Parmi ces dernières, une sur deux est toujours active cinq ans après. Leur développement diffère selon qu'il s'agit d'une activité principale ou complémentaire. Cependant, il reste fragile.

**Cette publication sera disponible sur www.insee.fr
Le jeudi 21 septembre 2017 à 12h : [accéder à Insee Flash Corse](#)**

L'unité de communication : communication-corse@insee.fr